

NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES 2026



POURQUOI LA CFTD NE SIGNE PAS ?

PARCE QUE SIGNER, C'EST VALIDER.

Et nous ne validons pas une proposition qui ne reconnaît pas le travail réel des équipes.

◇ La Direction propose pour les Employé.es et Agents de maîtrise :

- 1% d'augmentation générale réelle, et non 1.2% : car de janvier à mars vous ne toucherez que 0.6 %. En réalité, les 1.2% ne représentent qu'environ 1% sur l'année, soit à peine de quoi compenser l'inflation ... Une mesure quasiment invisible.
- Jusqu'à +0,3 % pour les femmes, au 1er avril avec rétroactivité au 1er janvier, sans diagnostic finalisé du réel écart avec les hommes ... au moment de la négociation donc une estimation faite "au doigt mouillé".
- Des primes conditionnelles, dépendantes des contrats clients, et non du travail fourni. La Direction préfère expliquer pourquoi vous n'êtes pas éligible plutôt que de reconnaître votre valeur.
- Trois ans d'attente + deux formations pour espérer passer de l'échelon 1 à 2 ... alors même que ces formations relèvent de mises en conformité légales. Franchement ... Trois ans d'attente ? La blague 2026 ...

ET POUR LES CADRES ?

- Au 1er avril : 1,2% pour les salaires de base mensuel < à 3700€.
- Et pour les salaires > à 3700€ : pas de promesse d'évolution, une enveloppe de 1,2%, et des réponses vagues pour les salarié.es non augmentés ... "au bon vouloir du client Mesdames et Messieurs".

 La CFTD a participé à toutes les réunions, proposé des alternatives et porté la voix des salarié.es. Nous avons également tenté, en vain, d'avoir des réponses sur les moyens financiers réels pouvant être réinjectés auprès des équipes.

AU FINAL, LA RECONNAISSANCE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS.

 Signer dans ces conditions reviendrait à dire :
"C'est suffisant. Le dialogue social était présent."

ET NOUS PENSONS QUE CE N'EST ABSOLUMENT PAS LE CAS.

La CFTD reste mobilisée, à vos côtés,
pour défendre une reconnaissance juste, durable
et cohérente avec votre travail et votre engagement réel
pour cette entreprise, qui a pourtant annoncé des résultats
"exceptionnels" dans ses communications.



COURRIELS

lacfdt.compassgf@gmail.com
syndicat.cfdt@compass-group.fr

WEB

www.cfdt-compass.com